



UNE SEMAINE EN HAÏTI

L'hebdomadaire du Collectif Haïti de France

Une rédaction d'Alterpresse ... avec le soutien de la Fokal

N°1473 _____ 20 décembre 2020

- **Rapport mondial sur le développement humain 2020 : Haïti occupe le 170e rang sur 189 pays et territoires**
- **Droits humains : L'Agence nationale d'intelligence, est un danger réel pour le respect des libertés et droits fondamentaux, garantis par la Constitution en Haïti, dénonce la FJKL**
- **Droits humains et Criminalité : Plusieurs habitants de Village de Dieu exigent justice et réparation pour leurs résidences saccagées lors d'opérations policières**
- **Droits humains : Plus de crimes spectaculaires perpétrés durant l'année 2020, depuis 1986 en Haïti, constate le RNDDH**

>> **Rapport mondial sur le développement humain 2020 : Haïti occupe le 170e rang sur 189 pays et territoires**

[Placée dans la catégorie « développement humain faible », Haïti occupe le 170e rang parmi 189 pays et territoires, d'après le classement du Rapport mondial sur le développement humain 2020, citant des données recueillies en 2019.](#) Entre 1990 et 2019, une diminution de près de 21,7 % a été observée dans le Revenu national brut par habitant (RNH) du pays, passant de 2,181 à 1,709. « L'Indice de développement humain (IDH) d'Haïti en 2019, à savoir 0,510 (0,473 pour les femmes, contre 0,540 pour les hommes), est inférieur à la moyenne des pays du groupe à développement humain faible, établie à 0,513, et inférieur à la moyenne des pays de l'Amérique latine et les Caraïbes, établie à 0,766 ». Entre 1990 et 2019, l'Indice de développement humain d'Haïti a connu une hausse de 23,2%, passant de 0,414 à 0,510. « Entre 1990 et 2019, l'espérance de vie à la naissance en Haïti a augmenté de 9,7 années (passant de 54,3 à 64,0), la durée moyenne de scolarisation a augmenté de 2,9 années (passant de 2,7 à 5,6) et la durée attendue de scolarisation a augmenté de 2,5 années ». L'Indice de développement de genre (IDG) pour le pays est de 0,875. « Haïti affiche un Indice d'inégalité de genre de 0,636, qui la place au 152e rang sur 162 pays dans l'indice 2019. En Haïti, 2,7 % des sièges parlementaires sont occupés par des femmes et 26,9 % des femmes adultes ont atteint un niveau d'éducation secondaire, contre 40,0 % des hommes ». Sur 100 000 naissances vivantes, 480 femmes décèdent de causes liées à la grossesse. Le taux de fécondité chez les adolescentes est évalué à 51,7 naissances pour 1000 femmes âgées de 15 à 19 ans.

>> **Droits humains : L'Agence nationale d'intelligence, est un danger réel pour le respect des libertés et droits fondamentaux, garantis par la Constitution en Haïti, dénonce la FJKL**

L'Agence nationale d'intelligence, que voudrait implanter en Haïti le régime politique *tèt kale* au pouvoir, constitue un réel danger pour le respect des libertés et droits fondamentaux, garantis et protégés par la Constitution, les lois, traités et conventions internationales ratifiés par Haïti, met en garde l'organisme de droits humains *Fondasyon je klere*. Cette agence représentera une autorité

secrète, autocontrôlée, autosaisie, avec tous les pouvoirs de police judiciaire, d'information et d'instruction, et bénéficiant, en plus, d'une immunité quasi-absolue, mentionne-t-elle. Il convient de définir clairement les méthodes et techniques, qu'elle est appelée à utiliser, de même que ses structures de contrôle, et ses rapports avec la justice, en vue d'éviter des abus. « L'Agence doit faire l'objet d'une législation, plus adaptée aux

valeurs d'une société démocratique ». La *Fondasyon je klere* suggère d'abandonner l'idée de placer ses agents au-dessus de l'administration, de la police et de la justice, pour mieux les contrôler, tout comme celle de l'immunité quasi absolue pour ses agents, pour les actes posés dans l'exercice de leurs fonctions. « Le décret du 25 novembre 2020 pour le renforcement de la sécurité publique doit être purement et simplement rapporté », exige l'organisme de défense des droits humains *Fondasyon je klere*. Les deux décrets de Jovenel Moïse, dont l'un concerne une Agence nationale d'intelligence et l'autre un renforcement de la

sécurité publique, sont contraires à certains principes de la démocratie, de l'État de droit et des droits civils et politiques des citoyennes et citoyens, avait aussi dénoncé, le Core Group, dans un communiqué. Certains faits sont qualifiés d'actes terroristes par le décret sur le renforcement de la sécurité publique, alors qu'ils n'en relèvent nullement, analyse le Core Group. Préalablement, des organismes nationaux de droits humains ainsi que différentes organisations politiques avaient assimilé ces deux décrets à une tentative autocratique du président Jovenel Moïse d'empêcher l'expression des revendications populaires.

>> Droits humains et Criminalité : Plusieurs habitants de Village de Dieu exigent justice et réparation pour leurs résidences, saccagées lors d'opérations policières

Plusieurs habitants du quartier de Village de Dieu (périphérie sud de Port-au-Prince) ont manifesté, le 14 décembre, pour demander justice et réparation, suite à la destruction le weekend précédent de leurs maisons par des unités de la Police nationale d'Haïti (PNH), lors d'opérations ciblant des gangs armés. Des agents de la PNH ont fait usage de gaz lacrymogènes pour disperser le mouvement de protestations, qui avait provoqué une paralysie des activités. Les 12 et 13 décembre, des agents de plusieurs unités spécialisées de la PNH ont mené une opération à la recherche de bandits basés, depuis plusieurs années, à « Village de Dieu », situé au Bicentenaire (Port-au-Prince). Le 16 décembre, la périphérie sud de la capitale a été interdite par la police nationale, qui a affirmé poursuivre ses opérations à « Village de Dieu ». Aucun bilan officiel des opérations policières, en cours depuis le 4 décembre, n'est encore fourni. Ces opérations ont commencé à Village de Dieu, moins de 24 heures après que le premier ministre Joseph Jouteh a annoncé sur son compte Twitter, des ripostes contre ces bandits. Ils auraient perpétré, le 4 décembre, des attaques contre le commissariat de police à *Gran Ravin* (sur les hauteurs de Martissant au sud de la capitale) ainsi que contre deux patrouilles de police à Village de Dieu et à Delmas (au nord-est de Port-au-Prince). Ces opérations ont aussi été mises en œuvre, quelques heures après une réunion du Core group, dans l'après-midi du 3 décembre, avec le président Jovenel Moïse, sur la question sécuritaire. Les actes de criminalité sont toujours nombreux dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince. Au Bel Air, quartier populaire vers le Champ de Mars, dans l'après-midi du 15 décembre, après avoir assassiné un lycéen ainsi qu'une personne âgée d'environ 75 ans, des bandits armés ont mis le feu sur leurs corps sans vie. Après avoir été séquestrée et violée par 13 hommes, une jeune femme de 21 ans en est ressortie très traumatisée et infectée par le Sida. [Le Service jésuite aux migrants préconise de garantir les droits des femmes et des enfants, qui font face à différents types de violations en Haïti.](#) Parallèlement, plusieurs organisations et personnalités du secteur culturel ont condamné l'assassinat, le 8 décembre, au Boulevard Jean Jacques Dessalines (Grand'Rue), communément appelé, du sculpteur [Jean Junior Alphonse dit Papada.](#) [Selon les témoignages des membres de sa famille, c'est arrivé à la suite d'une altercation avec un agent de la Police Nationale d'Haïti.](#)

>> Droits humains : Plus de crimes spectaculaires perpétrés durant l'année 2020, depuis 1986 en Haïti, constate le RNDDH

L'année 2020 est celle, durant laquelle plus de crimes spectaculaires ont été perpétrés depuis la dictature de Jean-Claude Duvalier 1986 en Haïti, relève dans un rapport, le Réseau national de défense des droits Humains (RNDDH). Alertant sur une dégénérescence de la situation des droits humains dans le pays, le Réseau dresse un tableau macabre du climat d'insécurité. Au moins 525 personnes ont perdu la vie et 106 détenus sont morts en prison, depuis le début de l'année. « 2020 est aussi l'année, durant laquelle les autorités au pouvoir ont décidé de dévoiler, avec beaucoup d'arrogance, leurs velléités dictatoriales, par l'adoption de textes de loi amenuisant les droits fondamentaux et libertés individuelles du peuple haïtien ». De 2017 à 2020, le régime politique au pouvoir est impliqué dans une dizaine de massacres. En 2020, les massacres et attaques armées dans les quartiers défavorisés du département de l'Ouest, où se trouve Port-au-Prince, ont causé la mort d'au moins 185 personnes, dont 25 femmes et 5 mineurs. En 2020, le processus de gangstérisation a connu une grande accélération sur le territoire national, fustige le Réseau national de défense des droits humains. Il invite la population à se révolter contre cette situation dégradante et à défendre les acquis démocratiques.